



Bilan d'activités 2008 du Cnar Culture

Avec le soutien de



Sommaire

Introduction générale	Page 3
Synthèse générale	page 4
Chronologies des principaux évènements du Cnar en 2008	Page 6
Bilan par mission	Page 8
Bilans spécifiques de l'UFISC et de la COFAC	Page 19
Annexes : productions, réponses SVP et comptes-rendus de réunions	Page 23

Introduction générale

En France, 31 400 associations culturelles représentent près de 90 000 salariés en équivalent temps plein, et mobilisent 430 000 bénévoles et 4,8 millions d'adhérents. Secteur en pleine mutation et professionnalisation, il se structure petit à petit.

Le dispositif DLA est une opportunité pour aider ce secteur à consolider ses emplois, son fonctionnement et son économie générale. Le Cnar culture dont l'opérateur délégué est Opale est copiloté par deux unions importantes, l'UFISC et la COFAC avec lesquelles Opale passe convention.

L'objectif global du Cnar est de mobiliser autour du dispositif DLA ces acteurs associatifs répartis sur tout le territoire et d'apporter un appui-conseil et ressources aux DLA et C2RA. En lien étroit avec l'ensemble de ces acteurs, nous mettons en place des outils et des actions susceptibles de développer et consolider ces activités et les emplois.

La difficulté principale de cette mission, qui en fait aussi sa richesse, repose sur la diversité des acteurs intervenant sur le dispositif. Si cette complexité a induit des incompréhensions parfois entre acteurs et des lenteurs dans l'élaboration des actions au début du dispositif, il semble désormais que la coopération entre secteurs, territoires et acteurs est de plus en plus maîtrisée. En mobilisant la plupart des acteurs de tous les domaines (spectacle vivant, patrimoine, éducation populaire, arts numériques...), le Cnar Culture constitue la seule organisation transversale dans le secteur culturel.

L'enquête nationale sur les associations culturelles employeurs permet de constater que le dispositif a accompagné plus de 7% de ces employeurs. À fin 2007, les DLA ont accueilli 4560 associations culturelles et en ont accompagné 2140. Notre enquête permet de mieux cibler les accompagnements suivant les domaines dans lesquels oeuvrent ces associations. Par exemple, nous constatons que le dispositif n'accompagne peut-être pas assez une catégorie d'employeur très importante, celles qui développent des activités de sensibilisation, formation, enseignement.

L'impact du dispositif sur ce secteur est très important, car il propose un accompagnement à la consolidation d'emplois particulièrement atomisés et fragiles.

En grande partie grâce aux actions d'information, d'outillage et de conseil développées par le Cnar Culture, les spécificités de fonctionnement économique des associations culturelles sont mieux prises en compte par les DLA, et les liens entre l'ensemble des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et les associations culturelles employeurs, de même qu'entre les institutions et les DLA, sont plus solides.

Nous améliorons encore nos partenariats avec le secteur professionnel (organismes paritaires, agences dédiées à un domaine artistique...). Le renforcement de la mobilisation au niveau régional sur le dispositif DLA de ces organismes professionnels (AFDAS, UNIFORMATION, AUDIENS, Syndicats...) sera un des objectifs du Cnar dans les années à venir.

L'aide à la structuration des deux Unions associées du CNAR (UFISC et COFAC, qui ont maintenant deux salariés chacun et un budget en hausse), et le travail en faveur de leur meilleure reconnaissance par les institutions, devra certainement se développer dans les années à venir. Nous présentons leur bilan à la suite du bilan synthétique du Cnar.

Synthèse

En 2008, le CNAR Culture a poursuivi ses activités décrites ci-après (**Annexe A1**).

Axe 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

Nous avons poursuivi le travail de promotion du programme DLA auprès des associations culturelles non affiliées à un réseau ou une fédération, des centres de ressources ou autres organismes d'information des associations culturelles, ou encore auprès de nouveaux conseillers DRAC. Avec la décentralisation et le rôle que jouent désormais les Conseils régionaux sur le secteur culturel, nous développons de plus en plus des partenariats avec eux. Nous les mobilisons sur des travaux concrets menés par les acteurs du dispositif : accompagnements collectifs, séminaires de travail sur l'emploi (spectacle vivant), groupe de travail sur la mutualisation, le mécénat...

Nous incitons les organismes professionnels du secteur en région à s'investir dans les comités d'appui des DLA.

En 2009, nous profiterons de l'élaboration des schémas sectoriels régionaux pour initier des coopérations avec ces organismes institutionnels et professionnels.

Axe 2 : Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA et C2RA

Comme l'année précédente, nous avons réalisé plus 120 appuis-conseils (**Annexe B – Annexe A19**). La tendance relevée en 2007, concernant des demandes plus qualitatives de la part des DLA (avis sur diagnostic suivi d'un échange téléphonique ou d'envoi de documents, échanges et réflexions sur des projets culturels), se confirme. À noter également près de 50 appuis-conseils pour les C2RA, les institutions territoriales, des prestataires et des associations isolées.

La pertinence de ce service nous incite à aller plus loin en proposant des formations (**Annexe A15**) en lien avec AVISE, les C2RA et les autres CNAR. Il reste néanmoins, vu le turn-over assez important des coordinateurs, que ce service d'appui-conseil soit plus et mieux utilisé par les nouveaux entrants.

Les partenariats et programmes d'actions C2RA-Cnar Culture (Centre, Aquitaine, Picardie, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie – **Annexe A21**) s'enrichissent de nouvelles actions. Il reste cependant quelques C2RA avec qui nous n'avons pas encore lancé d'actions.

Cette année nous avons réalisé de nouveaux outils méthodologiques sur le secteur culturel (**Annexes A3 – A4 – A8 – A14**) et partagé avec les DLA de nombreuses analyses sur les accompagnements des associations culturelles (**Annexes A16 – A17 – A18**).

L'ensemble de nos productions sont diffusées par la Lettre du Cnar qui rencontre un vif succès (téléchargement des documents en forte hausse) (**Annexe A10**).

En 2009, dans le cadre des schémas sectoriels, nous privilégierons des conventions de partenariat sur deux ans 2009-2010.

Nous poursuivrons régulièrement la mise en relation des prestataires très spécialisés sur une thématique avec les DLA, sur des travaux de capitalisation de leurs accompagnements, ainsi que l'élaboration d'outils méthodologiques.

À la suite de l'enquête que nous avons menée auprès d'une soixantaine de DLA afin notamment d'évaluer avec eux le type d'associations faisant appel aux DLA et les ingénieries proposées, nous l'exploiterons concrètement auprès des DLA en 2009. Des groupes de travail avec l'ensemble des C2RA, et avec les DLA Picardie et Languedoc-Roussillon, sont programmés afin d'affiner ces typologies.

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

Deux thèmes de travail ont été privilégiés en 2008, et le seront certainement encore dans les exercices ultérieurs : la mutualisation d'emplois et le mécénat.

Nous avons animé trois réunions et séminaires sur le mécénat, une quinzaine sur le thème de la mutualisation, et poursuivons l'animation d'un espace spécifique sur notre site sur ce thème.

Nous avons engagé plusieurs partenariats avec le Cnar financement, en lien avec des fédérations et des collectivités territoriales.

Toujours dans l'objectif de mieux qualifier les associations culturelles dans leur fonction d'employeur, nous éditons de nouveaux documents allant dans ce sens (**Annexes A5 – A6 – A9**).

Nous participons activement au groupe de travail mis en place par le ministère de la Culture sur le lancement des 10 000 emplois aidés destinés au secteur culturel que lance le gouvernement. Nous travaillons sur le contenu de ces emplois (recrutement, formation, tutorat...).

En 2009, nous ferons un bilan des emplois mutualisés à travers les Groupements d'employeurs culture, un document juridique sur les différents modes de contractualisation collectivités/associations culturelles. Nous souhaitons engager un groupe de travail sur l'emploi dans le secteur culturel et artistique, avec un bilan des emplois régionaux « culture », des postes FONJEP, et le suivi des CAE « culture ».

Nous avons engagé un travail plus qualitatif avec les groupements culturels sur les activités des associations sur deux axes :

- L'économie sociale et solidaire (**Annexe A12**)

- La recherche et la caractérisation de l'utilité sociale dans ce secteur (séminaires en région, groupes de travail).

L'important travail avec les réseaux pour les doter d'outils techniques d'observation de l'économie et de l'emploi (**Annexe A13**) nous permet cette année de donner une image assez précise de l'ensemble des employeurs du secteur associatif culturel à travers l'enquête « les associations culturelles employeurs en France » (**Annexes A7**)

Nous avons également soutenu la réflexion pour la mise en place d'enquêtes et de bases de données avec la FFEC, l'ALF, les MJC, la FNFR et le CITI (**Annexe A2 – A11**).

Les années 2009 et 2010 seront en partie consacrées à l'exploitation de notre enquête nationale et sa diffusion (séminaires de présentation en région, participation à des groupes de travail avec les DLA sur les critères d'utilité sociale, élaboration des schémas sectoriels avec les C2RA, poursuite de notre soutien à l'élaboration de groupements culturels régionaux).

Axe 4 : Coordination, évaluation et capitalisation autour du dispositif DLA

Le Cnar Culture participe aux débats lors des Interagnar sur les indicateurs définis en commun, sur leur pertinence et leur application au sein de chaque Cnar.

Nous conseillons également Avise, au même titre que les autres CNAR et les autres acteurs du dispositif, pour la mise en place de relevés d'emplois utilisables et pertinents sur Enee. Nous participons également à l'évaluation des CNAR menée par OXALIS.

En 2009, les Interagnar comporteront désormais un temps de travail sur des projets communs (marchés publics, mécénat).

Chronologie des principaux événements du Cnar

	Événement	Sous-axe
Janvier 2008		
• 14/01/08	○ Actualisation fichiers prestataires : relance et saisies	○ C221-1
• 15/01/08	○ Signature convention Gimic	○ C332-2
• 17/01/08	○ Journées Biennales Internationales du Spectacle	○ C111-3
• 18/01/08	○ Point sur les Conventions Collectives dans le secteur	○ C222-4
• 25/01/08	○ Présentation et réflexion études CNPS	○ C332-3
• 29/01/08	○ Intervention Irma Théâtre Odéon – Mutualisation	○ C321-1
Février 2008		
• 01/02/08	○ Débat Cofac	○ C121-3
• 03/02/08	○ Enquête emploi : grande relance aux associations	○ C332-3
• 05/02/08	○ Collectif Bureaux de production	○ C312-1
• 14/02/08	○ Lancement cahier des charges projet GIMIC	○ C332-2
• 26/02/08	○ Formations DLA Picardie	○ C212-4
Mars 2008		
• 03/03/08	○ Lancement évaluation DLA culturels dans la Creuse	○ C211-1
• 10/03/08	○ Convention C2RA Midi-Pyrénées	○ C212-2
• 20/03/08	○ Lancement enquête Culture Multimédia	○ C332-1
• 24/03/08	○ Publication du Livret mécénat	○ C311-1
• 25/03/08	○ Comité de pilotage Cnar	○ C422-2
• 25/03/08	○ Journée Culture et Economie Solidaire	○ C331-1
• 27/03/08	○ Enquête emploi : rdv V. Tchernonog.CNRS	○ C332-3
Avril 2008		
• 01/04/08	○ Lancement réflexion collective ateliers culturels	○ C331-3
• 01/04/08	○ Formation Dijon avec C2RA et DLA	○ C212-4
• 08/04/08	○ Intervention congrès du SMA	○ C121-3
• 15/04/08	○ Lettre du Cnar Culture	○ C222-2
• 26/04/08	○ AG FNFR – présentation projet enquête	○ C111-3
Mai 2008		
• 13/05/08	○ Intervention C2RA et DLA Région Centre	○ C212-1
• 14/05/08	○ Audition parlementaire	○ C422-2
• 29/05/08	○ Travail avec le DLA45 avec 20 associations	○ C111-3
Juin 2008		
• 02/06/08	○ Rencontres DRAC / C2RA / DLA de Bretagne	○ C212-4
• 23/06/08	○ Liens échanges avec DRDJS Ile de France	○ C111-2
• 25/06/08	○ Constitution base de données Opale	○ C411-1
• 19-20-30/06/08	○ Démonstration GIMIC	○ C332-2
Juillet 2008		
• 01/07/08	○ Formation Nord : inter DLA	○ C212-3
• 01-02/07/08	○ Inter C2RA-Cnar	○ C421-3
• 08-09/07/08	○ AG Fedurok	○ C111-3
• 15/07/08	○ Signature convention C2RA Nord-Pas-de-Calais	○ C212-2

<ul style="list-style-type: none"> • 15/07/08 • 15-16/07/08 • 16/07/08 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation enquête CITI ○ Intervention débat Avignon (avec Synavi, Citi...) ○ Démarrage entretiens avec 60 DLA 	<ul style="list-style-type: none"> ○ C332-1 ○ C111-3 ○ C223-2
Août 2008		
<ul style="list-style-type: none"> • 20/08/09 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Relance C2RA et réflexions sur schémas sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ C212-4
Septembre 2008		
<ul style="list-style-type: none"> • 05/09/08 • 15/09/08 • 15-25/09/08 • 18/09/08 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lancement chantier sur marchés publics ○ Intervention sur la mutualisation AG Zone Franche ○ Réflexion et séminaire 3e cercle Poitou Charente ○ Démarrage action Picardie Actes Pro 	<ul style="list-style-type: none"> ○ C312-4 ○ C312-1 ○ C212-4 ○ C212-4
Octobre 2008		
<ul style="list-style-type: none"> • 07/10/08 • 17-18/10/08 • 20-21/10/08 • 30/10/08 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enquête emplois : formalisation données principales ○ Participation forum Ville de Paris ○ Intervention Forum des Acteurs, réseaux et Expressions Multimédias ○ Journée de travail sur typologies d'associations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ C332-3 ○ C111-2 ○ C111-3 ○ C221-3
Novembre 2008		
<ul style="list-style-type: none"> • 07/11/08 • 12/11/08 • 12/11/08 • 17-18/11/08 • 11/08 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention DLA, C2RA et partenaires Nord Cotentin ○ Formation DLA en Midi-Pyrénées ○ Journée Culture et Ess avec Arcadi ○ Journées Professionnelles DLA ○ Finalisation fiche intermittence ○ Finalisation fiche risques psychosociaux ○ Enquête emploi 16 pages ○ Interventions nombreuses : mois de l'ESS 	<ul style="list-style-type: none"> ○ C221-3 ○ C212-2 ○ C331-1 ○ C421-3 ○ C222-4 ○ C222-4 ○ C332-3 ○ C111-2
Décembre 2008		
<ul style="list-style-type: none"> • 01/12/08 • 12/08 • 12/12/08 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention journée Hors les Murs /Irma ○ Formalisation typologies des associations ○ Journée de travail avec prestataires sur les schémas sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ C111-2 ○ C221-3 ○ C221-3

Bilan par mission

AXE 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif

SOUS-AXE 1-1 : SENSIBILISER ET INFORMER SUR LE DISPOSITIF DLA/C2RA

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 1-1

Les résultats visés sont l'amélioration de la connaissance et de l'appropriation du dispositif par les associations

– Poursuivre la promotion du dispositif auprès des associations culturelles employeuses : associations isolées, relais d'information, organismes d'appui, fédérations, réseaux divers...

– Accueil téléphonique, participation à des AG, des CA et des réunions d'information des groupements associés du Cnar, diffusion d'informations sur mailing-list, lettre du Cnar Culture, réponses aux sollicitations des médias.

Description des activités ou actions réalisées

Si le dispositif commence à être connu au sein des réseaux, il nous semble que devons encore poursuivre sa promotion auprès des associations isolées. De plus, il reste indispensable de « rassurer » certaines associations qui voient encore dans le DLA plus un outil d'audit que d'accompagnement. Notre information ne se borne pas uniquement à présenter la procédure du DLA, elle s'appuie sur des exemples d'accompagnement et des effets sur la consolidation des emplois.

Nous avons poursuivi ponctuellement les séances d'informations sur le dispositif DLA auprès d'associations de la ville de Rennes (50 associations), d'Orléans (« le 108 » lieu qui réunit 40 associations), Amiens (Actes Pro qui réunit des compagnies de théâtre de la région Picardie), en Auvergne où le C2RA a convié 60 associations pour les inviter à utiliser le dispositif DLA et à se structurer en groupement régional de façon à faire remonter leur besoin en accompagnement. Nous étions présents avec un stand également au forum des associations à Paris.

Lors de séminaires sur l'économie solidaire, c'est l'occasion d'informer des associations isolées de l'existence du dispositif.

Nous sommes présents lors des AG des groupements du Cnar quand ils le souhaitent (Fedurok, FSJ, FFEC, Synavi, COFAC, la fédération des Arts de la rue, Enfance et Musique, la fédération Culture-Multimedia, PEC, SCC, FAMDT, la FRAAP, le RIF, Zone Franche, SMA). Lors de ces rencontres, nous pouvons faire la promotion du dispositif, présenter des bilans d'accompagnements, identifier les besoins en accompagnement de ces réseaux ou encore établir un diagnostic de la situation de la fédération elle-même (FAMDT, FFSAM).

Nous étions présents aux BIS de Nantes où près de 5000 professionnels se réunissent pendant deux jours. Nous animons et participons à des ateliers sur l'emploi. Dans le même sens, nous avons participé à des rencontres, groupes de

travail et autres séminaires pendant le festival d'Avignon qui rassemble des acteurs du spectacle vivant de la France entière.

D'autres actions de communication en vue d'informer sur le dispositif ont eu lieu :

- Diffusion à près de 7000 exemplaires (via Internet – 2000 de plus qu'en 2007) de la lettre N° 5 du Cnar culture,
- Articles dans les revues ASH, Interdépendance, Association mode d'emploi, Plus pour l'emploi, Lettre de l'IRMA, Courrier des maires, La lettre des DLA éditée par AVISE.

SOUS-AXE 1-2 : REPERER LES LIEUX RESSOURCES ET ORGANISMES PARTENAIRES SUSCEPTIBLES D'APPUYER LES DLA ET LES C2RA

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 1-2

Le résultat visé est le renforcement de l'effort de structuration associatif.

- Renforcer les liens avec les centres de ressources et observatoires nationaux et régionaux avec les organismes professionnels du secteur de la culture, avec les CRESS
- Mobiliser les partenaires potentiels du dispositif en Région

Description des activités ou actions réalisées

Certaines DRAC, avec qui nous avons engagé des actions de sensibilisation les années précédentes, travaillent maintenant en collaboration avec les C2RA, les DLA et les CRESS. Par exemple, la Bretagne, l'Aquitaine, Centre, Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Réunion, Lorraine, Midi-Pyrénées, PACA. Les actions menées vont de la participation à des comités d'appui des DLA, la participation à des accompagnements collectifs, des séminaires de travail sur l'emploi (spectacle vivant), la mutualisation, le mécénat...

Parallèlement nous poursuivons notre mission de sensibilisation auprès de conseils régionaux et généraux, ainsi que certaines communautés de communes ou collectivités en nous efforçant de les mettre en contact avec les DLA/C2RA via des réunions d'information sur le dispositif et le secteur culturel et des échanges informels : CG78, Aquitaine, Nord Cotentin, Communauté Urbaine de Cherbourg...

Sensibilisation des associations ressources régionales (Fédérations d'acteurs régionaux, Réseaux ressources, ...) pour qu'elles participent activement aux comités d'appui des DLA mais aussi le Réseau national des maisons des associations, l'Associations régionales des acteurs de l'économie solidaire ainsi que des Agences régionales (NACRE, Culture O Centre, Arcade, Arcadi...).

A Paris et en Ile-de-France en particulier, nous avons animé une réunion à la DRJS IDF pour présenter un bilan des accompagnements DLA pour le secteur culturel. Le Cnar Culture participe également à la mobilisation des réseaux d'accompagnement de la vie associative (Maison des Associations, points d'appui à la vie associative...) sur les questions spécifiques du secteur culturel.

Nous avons également engagé des relations avec les organismes professionnels du secteur comme la CPNEF-SV (projet en cours) et l'ANACT, l'ANPE Spectacle,

l'AFDAS, AUDIENS, le CNV. Nous apportons auprès de ces organismes notre connaissance des associations culturelles employeurs, de leurs problématiques économiques et de l'emploi. Notre connaissance de leurs besoins peut dans certains cas permettre à ces organismes de mieux cibler leurs aides. Nous leur exposons des résultats de nos enquêtes, des réflexions sur la mutualisation des emplois, des réformes en cours...

Nous avons maintenant une vision assez juste des partenaires institutionnels et professionnels en région qui sont susceptibles de participer aux comités d'appui des DLA, de proposer des thématiques d'accompagnements individuels et collectifs et de s'associer à des groupes de travail sur les grandes problématiques du secteur.

Il convient maintenant de :

- Systématiser et « modéliser » ces expériences dans les régions où le lien et les partenariats sont peu développés entre les institutions, les organismes professionnels et les DLA/C2RA.

- Améliorer et formaliser ces partenariats qui démarrent à travers des conventions de projet éventuellement

Nous profiterons de la réflexion en cours sur les schémas sectoriels régionaux pour proposer aux C2RA une méthode de travail à travers ces schémas pour inciter à des coopérations avec ces organismes institutionnels et professionnels.

AXE 2 : Apporter un appui conseil et ressources aux DLA et aux C2RA

SOUS-AXE 2-1 : REpondre aux demandes sectorielles des DLA/C2RA via les outils et les services AVISE

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 2-1

Les résultats visés sont la professionnalisation des DLA sur le secteur culturel et le développement de plans d'accompagnements sectoriels par les C2RA.

- Permettre aux opérateurs DLA de mieux connaître et de mieux s'approprier les spécificités des associations artistiques et culturelles, améliorer la précision des diagnostics et cahier des charges culture, qualifier l'accompagnement des associations culturelles.
- Réponses personnalisées aux demandes d'information-conseil des DLA, formation des coordinateurs DLA par des séances collectives sur sites
- Accompagner les C2RA dans la conception et le suivi de plans d'accompagnement sectoriels
- Appuis variés et personnalisés, à la carte, aux C2RA
- Bilans comparés avec d'autres régions des accompagnements culture, mise en lien avec des réseaux associatifs, réunions d'information, de débats et de construction de programmes d'actions avec des partenaires au niveau local, identification de personnes ressources pour les comités d'appui sectoriels, mobilisation de prestataires culture, ciblage d'accompagnements collectifs.

Description des activités ou actions réalisées

Comme l'année précédente, nous avons réalisé plus de 120 appuis-conseils. La tendance relevée en 2007, concernant des demandes plus qualitatives de la part des DLA (avis sur diagnostic suivi d'un échange téléphonique ou d'envoi de documents, échanges et réflexions sur des projets culturels), se confirme.

Si le nombre des sollicitations reste stable de la part des DLA, leur forme devient plus complexe et plus suivie dans le temps : premiers échanges en amont du Comité d'appui, demande d'avis et retours téléphoniques pour échanges, poursuite des contacts pour le cahier des charges et la recherche de prestataires, suivis éventuels en cours d'accompagnement... C'est un signe encourageant de professionnalisation des coordinateurs DLA qui souhaitent aller plus loin dans l'analyse et le soin qu'ils apportent à leurs diagnostics.

À noter également près de 50 appuis-conseils pour les C2RA, les institutions territoriales, des prestataires et des associations isolées.

Un nouveau catalogue de formation en cours de finalisation avec l'aide de l'APCE sera mis en place dès février 2009. Cette année nous avons réalisé 8 demi-journées de formation avec les DLA de la région Picardie, Bourgogne, Nord, Midi-Pyrénées. Ces formations portaient sur la connaissance du secteur culturel et la fonction employeur.

Comme en 2007, les collaborations avec les C2RA se sont intensifiées, avec notamment la mise en place progressive des plans d'accompagnements sectoriels régionaux. Les premières expériences capitalisées et l'appui méthodologique mené par Avise et les Cnar permettront en 2009 de modéliser les « bonnes pratiques » observées en 2008.

Pour la Région Centre, le travail avec le C2RA (personnes ressources – comité d'appui sectoriel – élaboration d'accompagnements collectifs – mise en lien avec des réseaux – appui aux diagnostics sur le secteur culturel ...) et la mise en place de façon « empirique » d'un schéma sectoriel ont permis de multiplier par trois le nombre d'accompagnements sur ce secteur. Nous avons également tissé des liens très étroits entre le Cnar et les DLA à travers le service d'appui-conseil. Nous mettons en place des schémas d'accompagnements sectoriels qui devraient s'étaler sur l'année 2009 avec la Picardie, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire.

Nous avons également appuyé les C2RA sur des demandes ponctuelles : Poitou-Charentes (appui à un accompagnement collectif), Midi-Pyrénées (élaboration d'une étude sur les besoins de financement), C2RA Rhône-Alpes (bilan des accompagnements culture), C2RA Auvergne (intervention du Cnar pour une aide à la mobilisation des réseaux), C2RA Limousin (élaboration d'ingénieries collectives, bilan des accompagnements culture, avis sur cahier des charges accompagnement collectif mécénat et recherche de prestataires), C2RA Réunion (mobilisation de la DRAC, proposition d'un soutien à une enquête sur le secteur associatif culturel), C2RA Aquitaine (mécénat, analyse financière pour des associations de spectacle vivant), C2RA IDF (repérage de groupements susceptibles de bénéficier d'un accompagnement collectif), C2RA Picardie (formation auprès des DLA, élaboration d'une ingénierie collective pour des compagnies de théâtre, rencontre avec des prestataires sur l'analyse des besoins en accompagnement).

Les réponses à toutes les demandes d'appui-conseil ont pu s'exercer dans de bonnes conditions, et permettent maintenant à des partenariats plus ambitieux de se développer, les coordinateurs en poste depuis plusieurs années sont maintenant mieux qualifiés sur leur connaissance du secteur culturel. Les propositions faites aux C2RA de construire des schémas sectoriels culture se mettent en place plus lentement que nos prévisions. En accord avec les C2RA, nous privilégierons des conventions de partenariat sur deux ans 2009-2010.

SOUS-AXE 2-2 : METTRE A DISPOSITION DES DLA ET DES C2RA L'ENSEMBLE DES RESSOURCES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 2-2

Les résultats visés sont : l'amélioration du choix et de la qualité des prestataires, de la qualité des diagnostics et des suivis d'accompagnement par les DLA, et le développement de la compréhension des besoins d'accompagnement du secteur pour l'ensemble des partenaires.

- Animer un réseau de prestataires
- Poursuivre la qualification du fichier des prestataires culture, gestion de la base Opale et de la base ENEE
- Recherche de nouveaux prestataires, organisation de rencontres entre prestataires, suivi des relations entre prestataires et DLA
- Produire et diffuser un outillage méthodologique, technique et juridique
- Renforcer la connaissance et la compétence des coordinateurs DLA par l'édition de documents de synthèse (régime des intermittents, fonction employeur des associations...)
- Capitalisation des réponses aux demandes SVP par réalisations de FAQ
- Conception et adaptation de supports pédagogiques
- Réaliser des bilans évaluatifs et comparatifs nationaux des DLA culture
- Production de bilans chiffrés et de cartographie permettant aux DLA et C2RA de se positionner par rapport aux autres régions et aux moyennes nationales sur les réalisations d'accompagnements d'associations dans le secteur de la culture
- Exploitation d'Enée, enrichissement des fichiers, traitements statistiques, réalisations de cartes et schémas

Description des activités ou actions réalisées

Chaque année, une dizaine de prestataires nouveaux sont identifiés par le Cnar culture. Nous avons mis en place un questionnaire via Internet afin que les prestataires mettent à jour leur fiche de renseignement. Nous mettons à jour sur notre base de données spécifique culture et sur Enée les modifications apportées par les prestataires. Nous devrions en 2009 améliorer notre base de données, certains prestataires n'intervenant plus sur les DLA. Nous mettons régulièrement en relation des prestataires très spécialisés sur une thématique avec les DLA (demande appuis conseils). Nous les réunissons pour travailler sur la capitalisation de leurs accompagnements (actions liées à la mise en place de mécénat, élaboration de profils d'associations et des ingénieries correspondantes, accompagnements sectoriels), pour élaborer des outils méthodologiques à destination des DLA et des associations culturelles.

Cette année nous avons conçu des outils méthodologiques sur la problématique de l'emploi dans le spectacle vivant. Les DLA étaient très demandeurs de bénéficier d'outils simples et pédagogiques pour mieux comprendre comment fonctionne ce régime auquel ils sont régulièrement confrontés (50% des associations employeurs dans le secteur culturel concernent le spectacle vivant). Nous avons donc diffusé une fiche sur les conventions collectives et réalisé une note méthodologique sur le régime social de l'intermittence. Ces fiches sont également des outils d'aide à la professionnalisation des associations culturelles et des techniciens des collectivités.

Nous avons réactualisé le tableau sur les modes de représentation du secteur intégrant les nouvelles fédérations adhérentes à l'UFISC ou la COFAC.

L'ensemble de nos productions sont diffusées par la Lettre du Cnar et téléchargeables sur notre site.

Nous poursuivons l'exploitation des données Enée que nous avons croisées avec notre enquête emploi, et notamment avec les déclinaisons régionales. Nous utiliserons ces données pour aider les DLA à cibler les domaines susceptibles de bénéficier d'accompagnements plus soutenus et élaborer les schémas sectoriels.

Nous avons mené une enquête auprès d'une soixantaine de DLA afin notamment d'évaluer avec eux le type d'associations faisant appel aux DLA et les ingénieries proposées. Les exploitations de cette enquête seront nombreuses et détermineront des réorientations des interventions du CNAR sur 2009-2010. Nous débutons dès début 2009 des groupes de travail avec les DLA de Picardie et de Languedoc-Roussillon afin d'affiner ces typologies.

AXE 3 : PROMOUVOIR ET DEVELOPPER L'ACTIVITE ET L'EMPLOI

SOUS-AXE 3-1 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES STRUCTURES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-1

Les résultats visés doivent permettre une plus grande diversité des ressources et améliorer la gestion des entreprises associatives.

- Favoriser la diversification de leurs ressources
- Informer et outiller les associations culturelles pour les aider à mobiliser des ressources nouvelles, notamment le mécénat et les financements européens
- Analyse des besoins, conception et diffusion de documents de synthèse, organisation de réunions et séminaires de travail
- Guider vers une meilleure gestion de l'entreprise associative
- Capitaliser les réflexions et « expériences de terrain » concernant tous procédés et méthodes permettant aux associations d'améliorer leur gestion, réduire les frais généraux, thème de la mutualisation d'emplois et des besoins financiers
- Analyse des besoins, conception et diffusion du document de synthèse, organisation de réunions et séminaires de travail, partenariat avec le Cnar financement

Description des activités ou actions réalisées

Deux thèmes de travail ont été privilégiés, et le seront certainement encore dans les exercices ultérieurs : la mutualisation d'emplois et le mécénat.

Une collaboration avec trois prestataires a permis de réaliser un livret sur le mécénat qui a été diffusé à l'ensemble des DLA en 10 exemplaires au minimum afin qu'ils puissent le transmettre à leurs partenaires locaux et aux associations. Ce document a été très largement utilisé, et l'est encore aujourd'hui.

La thématique de la « mutualisation », qui fréquemment revient dans les ingénieries et apparaît dans les échanges avec les DLA, nous a incité à poursuivre l'animation d'un espace spécifique sur notre site afin de capitaliser et de diffuser toutes les informations relatives à ce thème, ainsi qu'une note de synthèse. Ces types de production sont particulièrement en phase avec les besoins en outils des DLA et les demandes des associations culturelles, ainsi que des institutions.

Ces outils sont ensuite déclinés en interventions, exposés, groupes de travail en région auprès des acteurs, des DLA et des institutions favorisant ainsi le montage d'ingénieries collectives et/ou de projets liés à ces thématiques. Nous avons animé près d'une quinzaine de réunions et séminaires sur le thème de la mutualisation, trois sur le mécénat.

Nous avons engagé des partenariats avec le Cnar financement :

- Étude menée avec une fédération du Cnar (la Fedurok) sur l'analyse financière de leurs adhérents.
- Participation au groupe de travail en Gironde avec le C2RA et l'IDDAC (Agence du Conseil Général) sur les besoins en financement des productions des compagnies de théâtre.
- Participation à leur formation en direction des DLA afin de faire un lien entre leurs analyses financières et un secteur.

SOUS-AXE 3-2 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES PERSONNELS DE CES STRUCTURES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-2

Le résultat visé est une meilleure gestion des ressources humaines.

- Améliorer les ressources humaines et leur gestion
- Travaux d'études et diffusion de ces travaux sur tous sujets concernant les salariés des associations : emplois aidés, niveau de rémunération, conventions collectives, formations professionnelles.

Description des activités ou actions réalisées

Dans le cadre de cette mission, nous avons édité une fiche sur « Prévenir les risques psychosociaux du travail au sein des associations artistiques et culturelles. »

Dans l'objectif d'améliorer leur fonction d'employeur, nous avons diffusé la fiche sur les conventions collectives du spectacle vivant réalisée fin 2007. Outil visant à apporter une meilleure connaissance aux acteurs du secteur du spectacle vivant et aux DLA, il devient également un support pratique pour la réalisation des diagnostic. Enfin, nous avons réactualisé le tableau récapitulatif sur les emplois régionaux et restons en veille sur les éventuels emplois aidés que devrait lancer le gouvernement. Le ministère de la Culture nous a sollicités pour recueillir notre avis sur le ciblage et le contenu de ces emplois.

Nous informons également les DLA sur les nouvelles formes d'emplois ou d'organisation du travail.

SOUS-AXE 3-3 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES ACTIVITES ET DES SERVICES DEVELOPPES DANS SON SECTEUR

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-3

Les résultats visés sont le développement de ces démarches et activités de l'économie sociale et solidaire, et l'approfondissement d'une connaissance partagée entre acteurs publics et acteurs privés.

- Accompagner les démarches d'économie sociale et solidaire et le développement des activités d'utilité sociale
- Recherches et débats sur la qualité des services rendus par les associations, la gouvernance, l'identification d'un entrepreneuriat social dans le champ associatif de la culture, la caractérisation et la mesure de l'utilité sociale
- Textes théoriques, témoignages, mises en réseau
- Approfondir la connaissance des associations culturelles sur le territoire
- Enquêtes statistiques sur l'économie et l'emploi des associations culturelles employeuses françaises, diffusion de ces enquêtes à tous les acteurs du dispositif
- Soutiens méthodologiques et techniques aux démarches d'observation participative et partagée avec leurs interlocuteurs institutionnels que développent les organisations professionnelles membres du Cnar culture.

Description des activités ou actions réalisées

En 2008, nous avons contribué à un ouvrage collectif portant sur l'économie solidaire dans le secteur culturel. Un montage vidéo du séminaire de 2007 sur l'économie solidaire dans le secteur culturel est maintenant disponible sur notre site.

Si la recherche et la caractérisation de l'utilité sociale et de l'économie solidaire dans le secteur culturel se poursuivent, notamment avec les groupements du Cnar culture, notre contribution au développement de ces démarches en 2008 a été également consacrée à de nombreuses interventions lors de séminaires.

Nous avons contribué à la préparation de colloques devant se dérouler pendant le mois de l'économie sociale et solidaire en région (Normandie, Nord, Rhône-Alpes, IDF), colloques organisés par des groupements du Cnar, des réseaux régionaux de l'économie solidaire (Ardes, Écosolies), des groupements régionaux, des agences régionales (ARCADI).

En Poitou-Charentes, 4 séminaires ont été organisés par l'agence régionale de spectacle vivant et le C2RA sur l'utilité sociale des structures culturelles, nous avons participé à trois d'entre eux et avons animé des ateliers sur l'un d'eux.

L'important travail avec les réseaux pour les doter d'outils techniques d'observation de l'économie et de l'emploi nous permet cette année de donner une image assez précise de l'ensemble des employeurs du secteur associatif culturel.

Nous participons au comité coopératif de l'observation participative et partagée (groupe de travail mis en place par les groupements du Cnar culture). Ce comité permet de poursuivre le développement de la plateforme technique GIMIC qui aura vocation à terme, entre autres, de recueillir et stocker des données sur de nombreuses structures du secteur.

Afin de parvenir dans les années futures à une meilleure coordination entre tous les organismes qui font de l'observation, nous participons à divers comités de pilotage d'études et d'enquêtes (centre national des variétés, DDAI, COFAC...).

Nous avons également soutenu la réflexion pour la mise en place d'enquêtes et

de bases de données avec la FFEC, l'ALF, les MJC, la FNFR et le CITI.

La finalisation de l'enquête nationale sur l'emploi dans le secteur culturel nous permet désormais d'avoir une image du secteur associatif culturel sur l'ensemble du territoire.

Les années 2009 et 2010 seront en partie consacrées à son exploitation et sa diffusion (séminaires de présentation en région, participation à des groupes de travail avec les DLA sur les critères d'utilité sociale, élaboration des schémas sectoriels avec les C2RA).

AXE 4 : CONTRIBUER A LA COORDINATION, L'EVALUATION ET LA CAPITALISATION AUTOUR DU DISPOSITIF NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES ET SERVICES D'UTILITE SOCIALE

SOUS-AXE 4-1 : PARTICIPATION AUX DEMARCHES D'EVALUATION DE L'IMPACT DU DISPOSITIF NATIONAL

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 4-1

Le résultat visé est de participer à une meilleure évaluation du dispositif.

– Apport de réflexions et méthode sur l'évaluation, restitution des expériences du Cnar Culture à Avise et aux autres Cnar.

2. Description des activités ou actions réalisées

Le Cnar Culture participe aux débats lors des Intercnar sur les indicateurs définis en commun, sur leur pertinence et leur application au sein de chaque Cnar.

Nous conseillons également Avise, au même titre que les autres CNAR et les autres acteurs du dispositif, pour la mise en place de relevés d'emplois utilisables et pertinents sur Enee. Nous participons également à l'évaluation des CNAR menée par OXALIS.

SOUS-AXE 4-2 : COORDINATION, CAPITALISATION, INTER-CNAR, ...

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 4-2

Le résultat vise une meilleure cohérence du dispositif.

- Apporter des contributions externes (avec les autres acteurs du dispositif)
- Préparation et participation aux intercnar et CNAR/C2RA, journées DLA, réunions Avise, pilotes
- Contributions internes avec les membres associés du CNAR
- Comité de suivi du Cnar, aide à la structuration des confédérations du Cnar.

Description des activités ou actions réalisées

Les Intercnar ont permis de finaliser les indicateurs d'évaluation, de préparer les JPDLA (Journées professionnelles des DLA), de travailler les formations en direction des DLA et de préparer les projets Intercnar. Plusieurs travaux ont été menés avec le Cnar Financement, des échanges d'information sur les formes de mutualisation et les groupements d'employeurs avec le Cnar Sport, et enfin un travail est en cours avec le Cnar Environnement sur « La commande publique et les partenariats ».

Nous travaillons très régulièrement avec les coordinateurs de l'UFISC et de la COFAC et leur CA sur les différents points de la convention 2008-2010 que nous avons signée avec ces unions.

COFAC

AXE 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

- La COFAC a sensibilisé plusieurs réseaux adhérents au dispositif DLA. En 2008, elle s'est adressée plus particulièrement aux réseaux suivants : Fédération Française des MJC, Fédération Nationale des Foyers Ruraux, Fédération des Amis du théâtre Populaire.
- Elle a également sensibilisé ses futurs adhérents (Peuple et Culture), ainsi que les nouveaux professionnels des fédérations et associations (Confédération Nationale des Radios Associatives, Confédération Musicale de France) et les COFAC Régionales (principalement Picardie et Nord-Pas-De-Calais).
- Elle a poursuivi son effort de structuration au niveau national et surtout régional. Le réseau des COFAC régionales a été renforcé. Il est aujourd'hui mieux identifié des DLA et C2RA.
- En 2009, le réseau COFAC sera renforcé par l'adhésion de plusieurs fédérations. Les COFAC Régionales devraient largement s'ouvrir aux associations non-fédérées suite à des modifications statutaires.

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

C'est l'axe qui a mobilisé le plus de ressources durant cette année 2008. Nos efforts se sont portés sur :

- *La diversification des ressources des associations.*

Plusieurs directions ont été explorées :

- Dimension européenne : programme culture 2007 – 2013, fonds jeunesse et éducation. La collaboration a pris la forme d'un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et un cabinet. Durant 2009, une attention particulière sera portée aux fonds structurels. Une action en partenariat avec le Cnar culture sera mise en place.
- Mécénat. En fin d'année, la dimension mécénat de compétences a été étudiée et devrait faire l'objet de travaux en 2009.
- Le fonds de dotation.
- En fin d'année, la mutualisation de locaux, de métiers et de compétences.

De plus, la COFAC a réalisé en 2008 une vaste enquête sur les besoins en financement des associations de son réseau.

Elle a été consultée par la commission parlementaire présidée par le député Pierre MORANGE dans le cadre d'une mission d'information consacrée à la gouvernance et au financement des associations culturelles.

La meilleure gestion de l'entreprise associative.

- Organisation d'un séminaire : comment faire fédération aujourd'hui ? Questionnement autour de la fonction d'animation.
- Réflexion intersectorielle sur la fonction de communication (axe développé en 2009)
- Réflexion sur l'évaluation en partenariat avec la FNCC (axe développé en 2009)

- Travail sur la sauvegarde de données informatiques avec Risk Group.
- Travail sur la construction d'un outil de gestion simple pour les micro-associations en partenariat avec Atalante.

L'amélioration des ressources humaines et de leur gestion.

- Accompagnement d'une journée de la FNFR sur cette question.
- Réflexion sur la mutualisation inter-fédérations au mois de décembre 2008

Le développement d'une démarche d'économie sociale et solidaire et d'activités d'utilités sociales.

- Le début d'année a été riche en actualité avec le travail coopératif sur la transposition de la directive sur les services (SSIG)
- Rencontre avec le député MORANGE sur ce sujet.
- Participations à différents débats sur la question notamment sur le thème spécifique du cinéma. Déplacements sur la question au Mans, à Cannes, à Avignon (rencontres INJEP)

Le développement de la connaissance des associations culturelles sur le territoire.

- L'année 2008 a été l'occasion d'entamer une véritable observation sur le thème de l'éducation artistique et culturelle et son lien avec l'activité et l'emploi. Ce travail est toujours en cours fin 2008. Il doit se poursuivre en 2009. Les fédérations travaillent actuellement à collecter des données. La COFAC a réalisé, en lien avec Opale, un premier état des lieux. Elle a également livré un premier travail sur le thème de l'emploi artistique sur ce thème.
- En fin d'année, elle a travaillé sur l'accompagnement des équipes professionnelles avec les mondes des amateurs, notamment dans le champ du théâtre. Quelques propositions issues de ce travail sont actuellement en discussion.

Axe 4 : Contribution à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national.

En 2008, la COFAC a participé aux comités de suivi et de pilotage ainsi qu'aux réunions réunissant les acteurs et partenaires du dispositif, en concertation avec le Cnar Culture.

La COFAC a construit en 2008 une nouvelle matrice de remontée des dépenses, afin qu'elle colle davantage aux impératifs de pilotage du dispositif.

UFISC

Axe 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

L'Ufisc apporte aux têtes de réseaux des informations sur le dispositif DLA et le Cnar Culture d'une part lors de ses conseils d'administration mensuels où sont réunis toutes ses organisations membres (14 fédérations et syndicats du secteur) ainsi que lors de rencontres et d'échanges plus informels avec les réseaux nationaux et territoriaux. L'Ufisc s'adresse également directement aux associations culturelles (adhérentes ou non de ses organisations membre) pour faire connaître le dispositif lors des AG de ses membres ou sur des rencontres sectorielles, professionnelles... De plus, l'Ufisc était au côté du Cnar Culture sur un stand commun lors du forum des associations organisé par la Ville de Paris en octobre 2008.

L'Ufisc développe ses liens avec les centres de ressource, les agences régionales, les CRESS en région... La référence au dispositif DLA et au Cnar Culture afin d'échanger avec les partenaires des structures artistiques et culturelles sur les territoires autour des besoins d'accompagnement des entreprises et de l'emploi. Ainsi, l'Ufisc est intervenue lors des rencontres territoriales de la culture les 26 et 27 juin à Strasbourg ou en septembre, lors d'un séminaire organisé par l'agence régionale du spectacle vivant de Poitou Charente en lien avec le Cnar Culture. De manière générale, l'Ufisc est un relais d'information auprès de ses membres sur les CRESS (fiche de présentation, information sur le Mois de l'ESS, planning des événements culture et ESS pour certaines organisées par des CRESS...).

Axe 3 : promouvoir et développer l'activité et l'emploi

L'Ufisc a démarré, en lien avec le Cnar Culture, une réflexion sur les financements publics et en particulier sur l'organisation des politiques culturelles en région, sur la contractualisation entre collectivités publiques et associations ainsi que sur les marchés publics. Une réflexion prospective doit également être réalisée sur les mécanismes de mutualisation et de redistribution professionnelles. Par ailleurs, l'Ufisc s'inscrit dans une démarche de réflexion et de construction d'outils pour développer la structuration des entreprises artistiques et culturelles d'utilité sociale à travers trois projets : le développement de l'outil GIMIC et notamment des fonctionnalités de gestion des adhérents, la réflexion pour de nouvelles méthodologies d'évaluation et d'indicateurs, enfin le repérage, l'échange d'expérience et la capitalisation sur les formes d'entreprendre autrement (notamment sur les coopérations au sein ou entre les entreprises).

Démarrant un cycle de réflexion et d'échange sur la formation professionnelle, l'Ufisc a organisé une première journée sur le paysage de la formation professionnelle dans le spectacle vivant en juin 2008 à l'Afdas. Une seconde journée est prévue sur la formation continue des artistes. Des réunions de travail et d'échanges ont également été organisées autour des conventions collectives dans le secteur du spectacle vivant et sur leurs évolutions (état des lieux, négociations en cours, application de l'accord interbranche, usage du Fnas...). Représentant des employeurs peu sensibilisés aux enjeux prud'homaux, l'Ufisc s'est associé à

l'USGERES afin d'informer les entreprises et d'apporter aux employeurs une meilleure compréhension des enjeux autour des conseils prud'homaux dans un contexte d'élection en décembre 2008. L'Ufisc a diffusé de l'information sur le nouveau dispositif « numéro d'objet » et recueilli les questions des entreprises. Enfin, elle s'est engagée, avec le Cnar Culture et le Cnam, dans la construction d'une formation à destination de l'encadrement des entreprises artistiques et culturelles qui se reconnaissent de l'économie sociale et solidaire.

L'Ufisc s'inscrit dans une réflexion collective autour de la culture dans le champ de l'économie sociale et solidaire qui se traduit notamment par un travail d'écriture, de diffusion et de débat autour du Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture ; par la participation à des rencontres autour de la thématique « culture et ESS » ; par un dialogue continu avec les acteurs de l'ESS (MES, CPCA, CEGES...) ; par des partenariats développés avec le secteur de la recherche (Cnam, laboratoire Lise, La Fraternelle, Institut Polanyi, Université Bahia ...).

L'Ufisc s'est également saisi des enjeux de l'observation participative et partagée et travaille dans le cadre d'un groupe de travail informel à l'élaboration d'un tronc commun au CNV, Cnar Culture, réseaux régionaux de musiques actuelles, Ufisc. Elle participe à la diffusion des éléments d'étude et de connaissance sur les associations culturelles, qui sont notamment apportés par le Cnar Culture ou les membres de l'Ufisc, lors de rencontres informelles ou d'interventions comme celle réalisée à Angers dans le cadre du Master Musiques Actuelles.

Axe 4 : Contributions au dispositif

L'Ufisc contribue à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national d'accompagnement des activités et services d'utilité sociale en participant aux réflexions développées en lien avec le Cnar Culture, le Ministère de la Culture (DDAI) ou la Cofac.

Elle participe aux comités de suivi et de pilotage en tant que co-pilote du Cnar Culture. Elle coordonne et favorise une circulation de l'information entre ses organisations membres et avec le Cnar Culture. Elle travaille au rapprochement avec des fédérations non fédérées en s'ouvrant notamment à travers ses statuts par la notion de « membre associé » (la Fraap, la FFEC et la Fédération Culture Multimédia sont devenus membres associés, le dialogue est en cours avec Chorégraphes associés et Autrepart(s)/Art-factories).